

COMMUNIQUÉ DE PRESSE État de Vaud

DRAME DE CRANS MONTANA

Accompagnement des victimes, des proches et message de soutien du Conseil d'État

À la suite du dramatique incendie survenu dans la nuit du réveillon à Crans-Montana, plusieurs victimes sont domiciliées dans le canton de Vaud. Le Conseil d'État exprime sa profonde solidarité avec les familles et les proches des victimes. Des dispositions seront prises dans les établissements de formation pour accueillir les jeunes et le personnel concernés.

Plusieurs Vaudoises et Vaudois font partie des victimes du terrible drame qui s'est déroulé à Crans-Montana en Valais, le 1er janvier 2026. Il s'agit notamment d'élèves et d'étudiants des écoles publiques et privées du Canton. Depuis le jour de cet événement tragique, le Département de l'enseignement et de la formation professionnelle (DEF) se coordonne avec les autres services de l'État concernés pour assurer la gestion et le suivi de la situation. Sans connaître à l'heure actuelle le nombre exact de jeunes directement ou indirectement touchés, les établissements ont pris leurs dispositions. Des espaces de parole et de soutien seront mis en place pour accueillir les élèves et le personnel de la formation dès lundi. En fonction des situations identifiées dans certains lieux de formation, les mesures d'aide seront renforcées. Les directions et le corps enseignant feront leur maximum pour respecter le deuil et les émotions des élèves et de leurs familles, tout en assurant que les cours puissent se dérouler aussi normalement que possible lors de cette rentrée. Une communication a été envoyée au personnel et aux élèves des établissements concernés.

S'agissant de la population en générale, l'exposition à un tel événement, de manière directe ou indirecte, peut donner lieu à différentes manifestations physiques et psychologiques. En cas de besoin, adressez-vous en premier lieu à votre médecin traitant ou pédiatre. La Centrale téléphonique des médecins de garde (CTMG 0848 133 133) est également toujours à disposition et peut s'appuyer sur des intervenants en psychologie d'urgence. Les services de soutien gratuits sont également à disposition

via le numéro d'appel 143 ou le site 143.ch pour les adultes et jeunes adultes, ainsi que le 147 ou le site 147.ch pour les plus jeunes. Pour les familles directement touchées par ce drame, le suivi est assuré par les Autorités valaisannes en coordination avec les services compétents du Canton de Vaud.

Le Conseil d'État adresse toutes ses condoléances aux familles qui ont eu le malheur de perdre un proche dans ce drame. Il adresse également un message de réconfort et de compassion aux personnes blessées et à leur entourage. Les services spécialisés du Canton sont toujours à pied d'œuvre pour prendre en charge les victimes dans notre canton et collaborent avec les Autorités valaisannes. Le Gouvernement tient ici à remercier tous les professionnels qui s'engagent dans la gestion de cet évènement dramatique extraordinaire. Il réaffirme son soutien complet aux Autorités valaisannes.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 03 janvier 2026

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

CHANCELLERIE, Michel Staffoni, chancelier d'Etat, **079 425 60 14**